



Résultats des élections CE-DP 2004
MICHELIN St Doulchard

**La CGT conforte sa première place
d'Organisation Syndicale !**

Comité d'Etablissement	2004	% 2004	2002	%2002	Dif. 2004/2002
Inscrits	1041		1136		-95
Votants	692	66,47	825	72,62	-6,15
Exprimés	658		750		
CGT	449	68,23	438	58,40	+9,83
FO	78	11,85	180	24,00	-12,28
CFTC	68	10,33	132	17,60	-7,27
SUD	63	9,57	0	0	+9,57

Délégués du Personnel	2004	% 2004	2002	%2002	Dif. 2004/2002
Inscrits	1041		1136		-95
Votants	693	66,57	829	72,97	-6,40
Exprimés	649		744		
CGT	431	66,40	412	55,37	+11,03
FO	80	12,32	193	25,94	-13,62
CFTC	65	10,01	139	18,68	-8,67
SUD	73	11,24	0	0	+11,24

Le syndicat CGT remercie toutes les électrices et tous les électeurs qui ont exprimé leur confiance envers la CGT, qui gagne 1 siège en C.E.

Malgré une liste supplémentaire par rapport à 2002 et un nombre d'inscrits inférieur, la CGT renforce sa position avec une progression importante en nombre de voix.

Il faut savoir aussi que pour la 1^{ère} fois, dans le nombre d'inscrits pour les élections du CE et des délégués du personnel figurent les personnels en CCA, qui ne sont plus dans l'entreprise, ce qui peut expliquer une baisse dans le nombre de votants par rapport à 2002.

Ces résultats s'inscrivent dans une tendance très favorable pour la CGT qui connaît une progression dans toutes les élections professionnelles, que ce soit au niveau départemental (Cheminots, Onyx...) qu'au niveau national (Cheminots, Finances...).

Les revendications que défend la CGT sont justes :

- Il faut instaurer une autre répartition des richesses, plus juste et en faveur de ceux qui les créent, les salariés !;
- Pour de meilleurs salaires ;
- Pour garantir un système de santé et de retraite basé sur la solidarité ;
- Pour sortir les jeunes du chômage et de la précarité ;
- Pour permettre aux anciens de prendre une retraite méritée et décente.